

Mépris et méconnaissance des fonds

Vers une visualisation des instruments de recherche dans un environnement numérique

Communication présentée à *Osez ! : 54^e Congrès de l'Association des archivistes du Québec* tenu à Sherbrooke du 21 au 23 mai 2025¹

Benoit Longval, benoit[point]longval[arobas]bac-lac.gc.ca

Nous aimerions d'entrée de jeu remercier les organisatrices et organisateurs de ce congrès d'avoir vu — avec justesse ou non ; ce sera à vous messieurs, dames d'en juger dans les prochaines minutes — un intérêt à ce que nous vous présentions cet après-midi des bribes d'une réflexion sur les instruments de recherche. Cette réflexion, nous tenons à le préciser, est encore loin d'être aboutie, mais le thème du congrès, « Osez ! », se prête bien à une première tentative de mettre en mots quelques considérations par rapport à un sujet qui nous tient à cœur. Nous osâmes ainsi répondre à l'appel de ce congrès afin de nous forcer à méditer quant à la façon dont nous proposons les instruments de recherche aux usagers, tout particulièrement dans un environnement virtuel. Le « nous » renvoyant ici avant tout à notre institution d'attache, Bibliothèque et Archives Canada, bien que le pronom se veuille rassembleur et que notre propos résonnera sans doute avec un grand nombre d'archivistes et d'institutions œuvrant dans le patrimoine documentaire.

Le titre de notre communication « Mépris et méconnaissance des fonds » tâchait de tracer à gros traits — certes — une certaine tendance que nous observons quant à la recherche en archives effectuée par nos usagers. Nous l'écrivions dans notre proposition de communication, la découverte des ensembles de documents que nous conservons, voire leur accès, passe dorénavant par la recherche en ligne. Les outils

¹ Certains éléments de la communication présentés au congrès ont été modifiés afin de faciliter la compréhension du texte.

de recherche, comme Recherche dans la collection à BAC, offrent aux chercheurs la possibilité de faire leur travail préparatoire bien avant de mettre les pieds dans nos salles de recherche.

Pour nombre d'utilisateurs des collections d'archives de BAC, le fonds — ou même le « record group » qui perdure en dépit de son remplacement — ne sert pas de porte d'entrée vers les documents. C'est plutôt la recherche par mots clés qui permet dans une large mesure d'arriver à des notices descriptives décrivant des documents pertinents et répondant à nos questions. À moins d'avoir sauvegardé ou de se faire donner l'hyperlien, il n'est d'ailleurs pas possible d'accéder directement à la description au niveau du fonds par un autre moyen que la recherche par mots clés. La recherche par mots clés — habitués que nous sommes à « Googler » — est la norme et les utilisateurs s'attendent à des résultats similaires. Dans leur ouvrage sur *l'Archivistique à l'ère du numérique*, les archivistes et professeurs Carol Couture et Marcel Lajeunesse, rappelaient l'analyse de leur pair Greg Bak qui « est d'avis que les utilisateurs de documents reconnaissent instinctivement l'utilité d'une classification au niveau de la pièce et les limites de la classification hiérarchique à choix unique. En se servant de mots clés pour effectuer leurs recherches dans un système de gestion des documents électroniques, ou en combinant des métadonnées pour cibler des pièces en particulier, les utilisateurs rejettent les agrégations que les archivistes créent à des fins de gestion documentaire »². En d'autres mots, ils négligent le fonds.

Notre réflexion est d'autant plus pertinente que BAC—et particulièrement l'équipe du Soutien à la recherche dont nous faisons partie — s'apprête à modifier considérablement la prestation de ses services. En effet, le point de service principal de l'institution, situé depuis 1967 à l'ouest de la Colline parlementaire au 395 rue Wellington, à Ottawa déménagera sous peu dans de tout nouveaux locaux à quelques

² Greg Bak cité dans Carol Couture et Marcel Lajeunesse, *L'archivistique à l'ère du numérique : Les éléments fondamentaux de la discipline*, [Québec], Presses de l'Université du Québec, 2014, p. 151.

centaines de mètres de là. En 2026, nos usagers se rendront à Ādisōke, un nouvel édifice construit en partenariat avec la Bibliothèque publique d'Ottawa³. Du point de vue des opérations, Ādisōke apportera évidemment son lot de changements. Parmi tous ces changements, nous attirons l'attention sur le fait que la très grande majorité des outils de référence utilisés par les usagers et par le personnel ne se retrouvera pas dans les salles et sur les tablettes du nouvel édifice. Indexes, cartes contact, inventaires et autres ressources aidant à la recherche devront être consultés en ligne lorsque ces outils ont été numérisés ou transformés ou bien ils devront dorénavant être commandés des édifices d'entreposage dispersés dans la région de la Capitale nationale vers les salles de recherche afin de pouvoir être consulté. Cette transformation des services s'arrime avec le plan stratégique de l'institution, Vision 2030, qui compte sur les services en ligne pour favoriser l'accès aux collections « pour que ses usagers puissent y accéder au moment et à l'endroit où ils en ont besoin »⁴, mais aussi, plus largement, avec l'évolution du patrimoine documentaire, qui s'est installé pour de bon sur le Web.

Or, nous observons chez bon nombre de chercheurs en archives une difficulté à comprendre les résultats qui leur sont présentés par les outils de recherche en ligne. À l'aide de quelques mots clés, un chercheur peut tomber sur une notice décrivant un dossier lui semblant pertinent, mais sait-il où se situe ce dernier — tant d'un point de vue du classement intellectuel du dossier dans le fonds, de la provenance, que de la situation physique de cette étendue documentaire ? Sait-il même ce que représente un « dossier » ? Les trois descriptions à ce niveau intitulées « Pollution »

³ Bibliothèque et Archives Canada, « Ādisōke : projet d'installation partagée avec la Bibliothèque publique d'Ottawa », <https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/organisation/a-notre-sujet/projets-construction/Pages/projet-installation-partagee-bibliotheque-publique-ottawa.aspx>.

⁴ Bibliothèque et Archives Canada, « Un plan stratégique à l'horizon 2030 », <https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/organisation/a-notre-sujet/strategies-initiatives/vision2030/Pages/vision-2030-un-plan-strategique.aspx>.

que nous regroupons ici ne sont qu'un exemple parmi tant d'autres de l'importance de la contextualisation des documents d'archives⁵. Une autre utilisatrice, elle, peine à distinguer entre une sous-série s'étendant sur quelques volumes d'un dossier conservé au sein d'un contenant qui en contient 15 autres. L'archiviste qui accueillait autrefois ces chercheurs dans la salle de recherche pouvait leur fournir une foule de repères afin de les aiguiller dans leurs recherches. Avec la mise en ligne des instruments de recherche, certains usagers n'auront tout simplement pas à s'enquérir des conseils et des connaissances directement auprès des archivistes. Lorsque les astres s'alignent, une chercheuse n'a qu'à demander le retrait des dossiers ou volumes souhaités à l'aide d'un formulaire en ligne pour ensuite se présenter sur place à Ottawa et en faire la consultation. Elle peut autrement en commander une reproduction, ce qui est parfois plus économique, autant d'un point de vue financier qu'en termes de temps. Elle pourrait être encore plus fortunée et n'avoir besoin, dans le cadre de sa recherche, que de dossiers ou de pièces qui ont déjà été numérisés et qui sont donc disponibles en ligne. Mais ce parcours idéal est globalement atypique. Combien se butent à des obstacles durant leur parcours ?

Dans la littérature, de nombreuses interventions d'archivistes et autres professionnels de l'information font état d'une dissonance entre le travail de description et classement des archivistes et la découverte et l'utilisation des documents par les chercheurs. L'instrument de recherche, outil de « médiation » pour reprendre le vocable de la Direction des Archives de France⁶, s'avère donc essentiel afin de contextualiser

⁵ Une recherche avec le mot clé « Pollution » dans l'outil Recherche dans la collection donne plusieurs résultats qui ne peuvent se comprendre que par le contexte. Voir parmi ces résultats les dossiers intitulés « Pollution » issus du fonds du Canadian Labour Congress, du fonds Marshall McLuhan et d'une acquisition du bureau régional de la Colombie-Britannique lié au sous-fonds du Programme des affaires indiennes et inuit, dont les notices sont accessibles respectivement par les permaliens suivants : <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=2630368&lang=fra>; <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=2450920&lang=fra>; <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=5233147&lang=fra>.

⁶ « L'élaboration des instruments de recherche constitue sans aucun doute le cœur du métier de l'archiviste. En rédigeant inventaires et répertoires, l'archiviste peut accomplir pleinement sa tâche de médiation entre

les documents, bien que son utilisation demeure mal comprise. La mise en ligne des instruments de recherche, qui a pris diverses formes dans les dernières décennies, a foncièrement changé les habitudes de recherche de nos utilisateurs, chez lesquels nous supposons une autonomie et une compréhension des pratiques de l'archivistique. Cette autonomisation (variable) des utilisateurs, couplée à la surabondance d'information — enjeux auxquels nous pourrions ajouter la désinformation, l'intelligence artificielle, l'évolution du Web et les archives numériques — nous amènent à nous questionner quant à la présentation des instruments de recherche. Nous voyons, avec Lydiane Gueit-Montchal, Directrice des Archives départementales d'Indre-et-Loire, que « la diffusion des instruments de recherche et de l'accès aux ressources en lignes [sont] perçues comme le prolongement de la salle des inventaires ou de la salle de lecture et non comme un espace distinct et anonyme »⁷.

Nous proposons donc dans les prochaines minutes, après l'établissement de quelques balises conceptuelles, de recenser certaines limites de la présentation actuelle des instruments de recherche pour ensuite s'inspirer des techniques et outils de visualisation des données et d'imaginer quelques possibles pour les chercheurs et chercheuses. Loin de rejeter les normes de description archivistiques, nos suggestions visent à tirer de nouveaux avantages des données descriptives existantes, par leur représentation virtuelle et visuelle. Par une conversion et une harmonisation des descriptions archivistiques et des instruments de recherche « papier » vers des données ouvertes, structurées et liées, il serait possible pour les chercheurs sinon d'accéder, à tout le moins de recontextualiser un document ou un ensemble de

les documents dont il a la charge et dont il connaît les richesses et les lacunes et le public qui ne pourrait, sans cette médiation, user de son droit à la consultation des archives ». Philippe Bélaïval, préface à Christine Nougaret et Bruno Galland, *Les instruments de recherche dans les archives*. Paris, Documentation française, Direction des Archives de France, 1999). <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/129253569>.

⁷ Lydiane Gueit-Montchal, « La diffusion des instruments de recherche : vingt ans de pratique et de réflexion », *La Gazette des archives*, n° 261 (2021), p. 16, doi : <https://doi.org/10.3406/gazar.2021.6029>.

documents autrement trouvés par les mots clés. Cette mise en scène de la description archivistique, description qui est autrement largement présentée de façon narrative, pourrait ainsi faciliter la diffusion des collections et l'accès aux archives.

Mises en garde

Avant de se lancer dans le vif du sujet, quelques précisions sont toutefois de mise. Il ne faudrait pas, dans un premier temps, voir nos commentaires et nos observations comme des engagements ou des orientations de la part d'une institution qui possède autrement son lot de mécanismes décisionnels et dont la vision stratégique et les maintes politiques pourront être consultés ailleurs⁸. Il ne faudrait pas, non plus, voir dans cette communication une quelconque attaque envers le travail de collègues actuel(le)s et de ceux et celles qui nous ont précédés à BAC, aux Archives nationales ou encore aux Archives publiques du Canada. Là n'est pas le but. Les exemples qui vous seront présentés sous peu, tirés de quelques fonds, ont été choisis uniquement puisqu'elles sont représentatives de notre propos. D'autres auraient tout aussi bien pu leur être substitués. C'est d'ailleurs l'absence de solutions prescrites et incontestées qui nous motive à nous lancer dans cette réflexion.

Nous devons également faire un bref détour afin de présenter notre parcours puisque ce dernier tend à teinter les lunettes à travers lesquelles nous observons la situation présente. Nous avons été formés en histoire. Nos premiers contacts avec les archives ont donc été en tant qu'utilisateur. Cette formation explique sans doute aussi en partie un certain décalage dans nos connaissances de l'archivistique, que nous nous efforçons depuis de rattraper. Nous ne sommes pas passés par les écoles

⁸ Bibliothèque et Archives Canada, « Stratégies et initiatives », <https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/organisation/a-notre-sujet/strategies-initiatives/Pages/strategies-initiatives.aspx> et « Ensemble des politiques stratégiques de BAC », <https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/organisation/a-notre-sujet/politiques/Pages/politiques.aspx>.

d'information et n'avons pas non plus les mêmes maîtres que plusieurs des personnes rassemblées ici à Sherbrooke pour ce congrès.

Arrivés à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) en août 2022, nous nous étions alors joints à ce qu'on appelait alors l'équipe de Référence, aujourd'hui le Soutien à la recherche, en tant qu'archiviste de référence. Rappelons que BAC a pour mandat de préserver le patrimoine documentaire en acquérant autant les archives gouvernementales de l'administration fédérale — dont elle est la mémoire permanente —, des archives privées et des publications. BAC est « une source de savoir permanent accessible à tous, et qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada »⁹. À BAC, les archivistes de référence travaillent au sein de la Direction générale des Accès et services dans le secteur Expérience des usagers et mobilisation. Ils sont présents dans les points de service et offrent leur expertise aux services des usagers. Les archivistes responsables des fonds sont quant à eux regroupés au sein du secteur des Collections et sont divisés en deux directions générales, Documents gouvernementaux et Archives privées et patrimoine publié. Nous pourrions caricaturer la chose en disant que les archivistes du Secteur des Collections font l'évaluation, l'acquisition, le classement et la description alors que les archivistes de référence s'occupent des accès et de la diffusion. Il est suffisant de retenir que d'un côté comme de l'autre nous ne sommes pas appelés à faire toutes les fonctions de l'archivistique dans nos tâches courantes.

En plus d'offrir les rendez-vous de référence et de répondre aux questions de recherche de nos usagers — deux services qui demandent généralement de faire une vulgarisation des principes de l'archivistique tout en apportant un soutien par rapport à un sujet de recherche précis, nos tâches quotidiennes incluaient jusqu'à tout

⁹ Bibliothèque et Archives Canada, « Mandat et structure de l'organisation », <https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/organisation/a-notre-sujet/structure-organisationnelle/Pages/structure-organisationnelle.aspx>.

récemment la coordination des activités de soutien à la recherche, soit des visites guidées, des présentations et des ateliers — autant d'activités qui favorisèrent des rencontres avec des usagers en tous genres. D'un autre côté, nous effectuons actuellement une vérification des instruments de recherche « papier » pour les documents textuels gouvernementaux dans le but de nous assurer que ces informations soient capturées — d'une façon ou d'un autre — et disponibles pour nos usagers. Nous assurons également, de temps à autre, le triage des questions du public soumises en ligne ou par courriel ou transférées par d'autres services. Ainsi, si nos observations sont anecdotiques, elles s'appuient sur une variété d'expériences et reflètent la réalité vécue sur le terrain.

Finalement, nous tenons à préciser que nous employons les termes « chercheur », « utilisatrice », « usager » et autres dans notre présentation de façon interchangeable et inclusive. Si les besoins des divers types de chercheurs diffèrent ; universitaires, étudiants, employés d'un ministère, généalogistes, artistes ou simples curieux sont autant en droit de consulter le patrimoine documentaire et d'obtenir un soutien dans leurs recherches. D'ailleurs, selon notre expérience, rien ne prouve que le statut « professionnel » d'un chercheur en fait un expert des archives — loin de là !

Les instruments de recherche

La recherche dans les collections et la consultation de ces dernières par l'entremise de l'Internet, aussi imparfaites soient-elles, se révèlent être une avancée pour les chercheurs et la société en général. Cette avancée se doit d'être célébrée. L'accès instantané, de partout à travers le monde et à toutes heures, lève plusieurs des barrières d'autrefois. Ian E. Wilson, qui sera de 1999 à 2004 l'Archiviste national du Canada, puis, de 2004 à 2009, premier Bibliothécaire et archiviste du Canada à la suite de la création de BAC, identifiait, dans un article de 1990, la distance, les coûts de recherche, les heures d'ouverture, voire l'architecture de nos centres de recherche

comme étant autant de barrières à la recherche et à la découverte des collections. Il soulevait alors ces obstacles à la recherche dans le cadre d'une réflexion intéressante sur les services aux usagers dans les archives. Wilson y comparait les centres d'archives aux musées et aux bibliothèques. Pour ce dernier, les musées offraient une expérience « prédéterminée » et « structurée » avec l'objectif de présenter des informations fiables de manière captivante. L'interprétation et la sélection des artefacts permettaient aux visiteurs des expositions d'y satisfaire leur « curiosité intellectuelle ». La présentation et la contextualisation des objets étaient nécessaires pour ces institutions. En effet, Wilson explique : « [i]f every museum visitor were able to request all the artifacts from this site, or expect to see a specific tool recovered from a shipwreck, the museum could not cope. And if every visitor were presented on arrival with a complete set of finding aids to the museum's holdings and asked to choose which to see, use would drop dramatically. This, however, is the typical archives experience. ». Il avançait, « [i]n a sense, the archival finding aids are our exhibits. They structure and present information in its context, but from these cursory exhibits visitors expect, indeed are encouraged, to call on the original materials behind the finding aid »¹⁰.

Mais que ce sont donc ces instruments de recherche ? La question peut sembler banale pour un congrès d'archivistes, mais tous ne s'entendent pas sur ce qu'est un instrument de recherche. Dans son dictionnaire de la terminologie archivistique, la Society of American Archivists fait du « finding aid », de l'instrument de recherche, « a description that typically consists of contextual and structural information about an archival resource ». Une note précise que « [o]ften a finding aid places archival resources in context by consolidating information about the collection, such as acquisition and processing; provenance, including administrative history or

¹⁰ Ian E. Wilson, « Towards a Vision of Archival Services », *Archivaria*, vol. 31, (hiver 1990-1991), p. 94, <https://archivaria.ca/index.php/archivaria/article/view/11722>.

biographical note; scope of the collection, including size, subjects, media; organization and arrangement; and an inventory of the series and the folders. Finding aids could also describe a single level or a single item ». On y distingue aussi le « legacy finding aid », outil qui lui fut créé « using earlier, sometimes outdated, standards and formats »¹¹. Le *Dictionnaire de terminologie archivistique* de nos collègues français fait de l'instrument de recherche un « [o]util papier ou informatisé énumérant ou décrivant un ensemble de documents d'archives de manière à les faire connaître aux lecteurs. Les instruments de recherche fondamentaux sont, en allant du général au particulier, les états des fonds et les guides, les états sommaires et états des versements, les répertoires méthodiques ou numériques et les bordereaux de versement, les inventaires sommaires ou analytiques, les catalogues, les inventaires-index »¹². Nos homologues australiens y vont dans la simplicité : l'instrument de recherche est « a reference tool created by the National Archives to help staff and researchers find records. Examples include RecordSearch, item lists, fact sheets, guides »¹³. Dans les « Procédures pour le transfert des documents fédéraux physiques et analogiques » destinées aux spécialistes en gestion de documentaire et gestion de l'information au sein du gouvernement du Canada et offerte sur son site Web¹⁴, BAC se réfère à la définition d'instrument de recherche des Règles pour la description des documents d'archives — les RDDA—selon laquelle « [u]n instrument de recherche est un outil

¹¹ Society of American Archivists, « Finding aid », *Dictionary of Archives Terminology*, <https://dictionary.archivists.org/entry/finding-aid.html> et « Legacy finding aid », *op. cit.*, <https://dictionary.archivists.org/entry/legacy-finding-aid.html>.

¹² Direction des Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, 2002, p. 22, <https://francearchives.gouv.fr/file/4f717e37a1befe4b17f58633cbc6bcf54f8199b4/dictionnaire-de-terminologie-archivistique.pdf>.

¹³ National Archives of Australia, Fact Sheet 5 : Archival Terms, 2020, p. 2, <https://www.naa.gov.au/sites/default/files/2020-05/fs-5-Archival-terms.pdf>.

¹⁴ Bibliothèque et Archives Canada, « Procédures pour le transfert des documents fédéraux physiques et analogiques », <https://bibliotheque-archives.canada.ca/fra/services/gouvernement-canada/information-disposition/gestion-documents-administratifs/lignes-directrices-information/procedures-transfert-documents-federiaux/Pages/procedures-transfert-documents-federiaux-physiques.aspx>.

de description contenant des informations permettant d'établir un contrôle sur les documents et de faciliter leur repérage. » On y ajoute la note « [v]oir aussi “inventaire” », qui lui est défini comme étant la « liste détaillée des pièces ou dossiers proposés pour le transfert à BAC » et on associe à cette définition d'un gabarit.

Ailleurs sur la page Web « Bien utiliser l'outil Recherche dans la collection », les instruments de recherche sont présentés, en langage simple, comme « décrivant le contenu des collections volumineuses. Il peut s'agir de documents papier, de fichiers PDF ou de liens menant à de nouvelles pages de résultats de recherche dans la base de données. S'il existe un instrument de recherche pour le fonds ou la collection en question, son numéro d'identification est fourni. La plupart du temps, l'instrument de recherche est accessible en ligne ; il suffit de cliquer sur le lien¹⁵. »

Pour nous, les instruments de recherche sont donc des données structurées qui décrivent et permettent l'accès aux collections. Ces données devraient idéalement suivre un standard de description — nous laissons à d'autres le soin de débattre quant au meilleur choix. Elles peuvent aujourd'hui être conservées et tirées de base de données, de systèmes de descriptions et de systèmes de gestion des collections. Il faut dès lors distinguer les instruments de recherche compris comme étant des données structurées, des interfaces et des logiciels qui peuvent être utilisés afin de permettre aux utilisateurs de consulter ces mêmes données. Les informations de description et de contrôle, nous le verrons, n'ont pas encore été toutes transformées. Si plusieurs « legacy finding aids » peuvent l'être et ne demandent qu'un peu de travail, d'autres s'y prêtent moins bien. Il restera toujours des outils et des informations qui ne peuvent être convertis vers les données structurées.

¹⁵ Bibliothèque et Archives Canada, « Bien utiliser l'outil Recherche dans la collection », <https://bibliothèque-archives.canada.ca/fra/collection/essentiel/Pages/utiliser-recherche-collection.aspx>.

Nous nous faisons ici l'écho de l'archiviste américain Gregory Wiedeman, de l'University of Albany, pour qui les instruments de recherche, en tant que constructions de l'archiviste, comportent de grandes limites. « As archivists attempted to use computers to support access, soutient-il, finding aids hindered them from seeing description as data and caused them to both underestimate and underprioritize the human labor necessary to structure description so that computers could manipulate and reuse it. »¹⁶ Toute donnée qui n'est pas accessible, parce qu'elle se trouve un support physique, parce qu'enregistrée dans un réseau à accès restreint ou — pire encore — parce qu'elle n'est tout simplement pas consignée ailleurs qu'auprès de l'archiviste se transforme ainsi en défi non seulement pour l'utilisateur, mais également pour les membres du personnel qui doivent combler ces lacunes lorsque vient le temps de fournir les services.

On comprendra que l'instrument de recherche n'a ainsi pas de formes prédéterminées. Ce dernier peut être, en raison de son support numérique, remanié et présenter d'une foule de façon, mais au final, il favorise, pour les chercheurs, la découverte, l'accès et la consultation des documents conservés par nos institutions respectives et, pour les archivistes et les autres spécialistes travaillant à nos côtés, il permet de décrire, de contrôler et de diffuser ces mêmes documents. Sa forme lui est donnée par les interfaces et les plateformes qui, à l'aide de la structure établie, transposent les données vers les bons champs. À partir du moment où nous imaginons l'instrument de recherche comme quelque chose de malléable, une foule de possibilités s'ouvrent à nous.

¹⁶ Gregory Wiedeman, « The Historical Hazards of Finding Aids », *The American Archivist*, vol. 82, n° 2, (Automne/hiver 2019), p. 383.

Limites et possibles dans la présentation des instruments de recherche

Relevons donc quelques limites de la présentation actuelle à BAC et allons-y avec des suggestions de correctifs, presque en rafales. Les idées de présentation visuelle que nous proposons sont dans le royaume du possible. Pour cet exercice toutefois, nous ne nous attarderons guère à toutes les contraintes qui pourraient entraver leur application. Nous y allons donc d'une idéation divergente et, pour reprendre ce thème, nous osons imaginer quelques avenues avec de belles lunettes roses.

Étendue

Avec d'autres, nous voyons chez les chercheurs une difficulté à comprendre l'étendue de l'unité décrite. Certes, la majorité des fonds, séries, sous-séries décrira cette étendue, mais de 1) les usagers doivent trouver l'information parmi tous les autres champs et de 2) ils et elles doivent parler le mètre linéaire, ce qui n'est pas donné à tous. Le fonds étant davantage une construction intellectuelle pour reprendre les mots de Terry Cook pour qui, rappelons-le, le fonds est « a concept expressing a dynamic interconnection between the abstract description of the records creator(s) and of the concrete description of the actual records (series, files, items) »¹⁷, l'arrimage entre les descriptions et les objets physiques est parfois complexe. Dans Recherche dans la collection, les chercheurs peuvent arriver à connaître les dossiers qui sont entassés physiquement aux côtés de l'unique dossier qu'ils trouvèrent par une recherche par mots-clés, mais il faut très bien maîtriser les façons d'interroger l'interface de recherche afin d'avoir les bons résultats. Ne pourrions-nous pas offrir une boîte virtuelle aux chercheurs ? Une telle boîte (voir FIGURE 1) permettrait de répliquer l'expérience d'une visite en personne et de favoriser les découvertes. Combien d'entre vous avez été attiré par un autre dossier que celui pour lequel vous aviez ouvert la boîte ? Il serait ainsi possible de tomber sur un dossier lié à une autre unité

¹⁷ Terry Cook, « The Concept of the Archival Fonds: Theory, Description, and Provenance in the Post-Custodial Era », in Terence Eastwood, dir., *The Archival Fonds: From Theory to Practice*, Ottawa, Bureau of Canadian Archivists, 1992, p. 73-74.

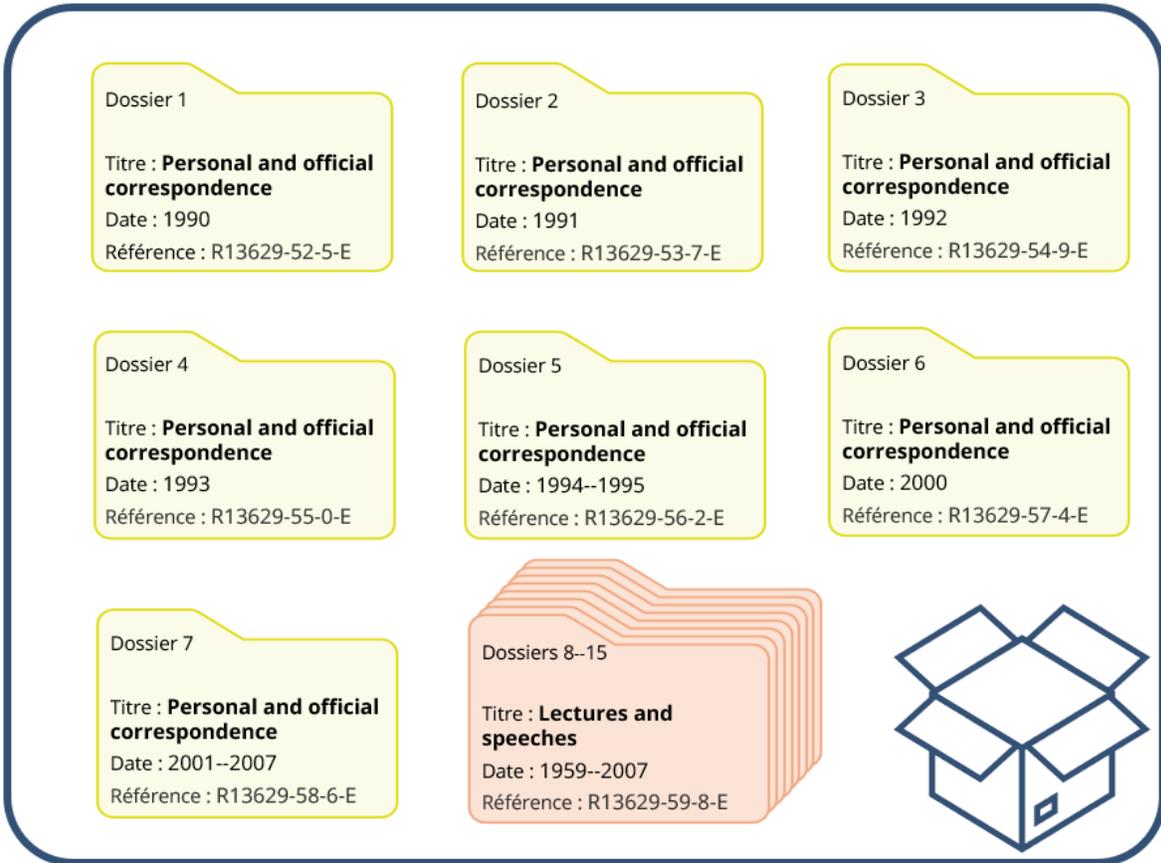


Figure 1

Visualisation du contenu du volume 4 du fonds Ross Campbell (R13629)

de description, chose que la navigation par la hiérarchie ne permet pas. L'exemple fourni ci-dessus inclut ainsi des dossiers de deux unités de descriptions différentes, représentées par des couleurs distinctes. En y ajoutant les données conservées par notre système de gestion des collections, comme le format de la boîte et en divisant par le nombre de dossiers, nous pourrions également présenter des approximations de l'étendue d'un dossier pour lequel il n'est autrement pas envisageable de décrire manuellement cette information. Une telle estimation est le genre d'information qu'un ou une archiviste de référence peut transmettre en répondant à une question, mais que nous pourrions anticiper et présenter aux chercheurs à l'aide des données.

Hiérarchie

Dans un récent numéro de *La Gazette des Archives* de l'Association des archivistes français, Isabelle Homer, Vice-présidente de la section des archivistes départementaux (AAF) et Directrice des Archives départementales de la Marne, présentait une enquête fort pertinente sur la mise en ligne des instruments de recherche. Elle conclut à un bilan mitigé puisque malgré (ou peut-être en raison) de la très grande diversité des parcours de recherche proposés sur les sites Internet et malgré une harmonisation grandissante du vocabulaire, les utilisateurs critiquent « l'hétérogénéité de l'ergonomie de ces sites, ainsi que l'utilisation d'un jargon professionnel, sources de confusion et d'incompréhension. » Aussi « [l]es chercheurs connaissant mal [la norme] ISAD(G), ils n'ont malheureusement pas conscience de la description archivistique à plusieurs niveaux. De ce fait, dans une liste de réponses, ils ne pensent pas à cliquer sur le fil d'Ariane, ni même sur l'analyse qui les intéresse ou sur un pictogramme pour accéder à une notice détaillée. Ils se contentent de l'information qui s'affiche en premier lieu, et qui peut être parfois très incomplète. Lorsqu'ils consultent la description générale d'un fonds, ils butent sur des termes et concepts professionnels¹⁸. » Dans sa conférence à ce même congrès de l'AAQ 2025, Isabelle Dion de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, présentait des commentaires similaires par rapport aux comportements de ses étudiants et les observations qu'ils fournissaient sur les instruments de recherche.

La hiérarchie d'un fonds est en effet complexe à visualiser. Toutefois, de bons outils s'offrent maintenant à nous sur le Web de façon à voir la hiérarchie non pas comme une schématisation statique, ni comme un fil d'Ariane bidirectionnel, mais

¹⁸ Isabelle Homer, « Promouvoir nos instruments de recherche sur le web », *La Gazette des archives*, n° 261, (2021), pp. 19-30.

comme un ensemble¹⁹. Même lorsque sa représentation hiérarchique est navigable, un fonds complexe comme celui du ministère des Finances n'est pas des plus digests à première vue, mais c'est un pas en avant. Imaginons ainsi un bouton dans une notice descriptive qui replacerait l'unité décrite dans la hiérarchie²⁰. Le chercheur novice visualisera rapidement dans quels ensembles est regroupée l'unité. Une autre plus expérimentée pourrait, elle, faire des liens entre les séries et sous-séries et préférer une exploration de la sorte. Imaginons, maintenant, que nous ajoutions des pictogrammes ou des données calculées afin de fournir encore plus de renseignements — nous précisons que les données sont fictives et que, au cas où vous ne l'auriez pas encore remarqué, nous sommes loin d'être le meilleur designer !

Nous pourrions, par exemple, pondérer les séries selon leur étendue afin que les chercheurs puissent être en mesure d'identifier les séries volumineuses rapidement (FIGURE 2). Plus besoin d'ouvrir la description de chacune des séries afin de juger du « poids » de l'une par rapport à une autre. On pourrait y voir quelles sous-séries sont liées à des acquisitions qui ne sont pas encore traitées. Est-ce qu'on s'attend à de nouveaux versements pour cette série de documents ou au contraire s'agit-il d'une série « historique » pour laquelle tous les documents existants ont été reçus et décrits ? De même, quelles sont les conditions d'accès des documents de cet ensemble ? Il s'agit, nous le répétons, le genre de données que les chercheurs peuvent

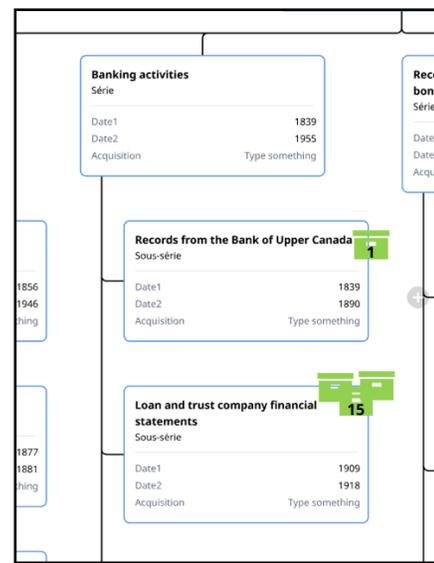


Figure 2
Une hiérarchie pondérée

¹⁹ Des outils et logiciels de visualisation, comme Miro ou Lucidchart, permettent d'obtenir des visualisations interactives. Bien d'autres avenues s'offrent sur le Web, souvent basées dans un langage de programmation très répandu tel que JavaScript.

²⁰

généralement trouver ailleurs, mais dans une présentation qui sème la confusion ou qui demande une lecture attentive du texte.

Ligne du temps

Une autre façon de comprendre l'évolution des documents en sein d'un fonds, particulièrement lorsque les fonctions de l'unité administrative ou les activités de l'individu sont nombreuses, peut passer par une représentation regroupant les séries sur une ligne du temps. Nous avons ici un exemple de quelques séries du sous-fonds de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre (FIGURE 3). Ce sous-fonds ne s'étend pas sur plusieurs décennies, mais la visualisation permet néanmoins de saisir des informations cruciales.

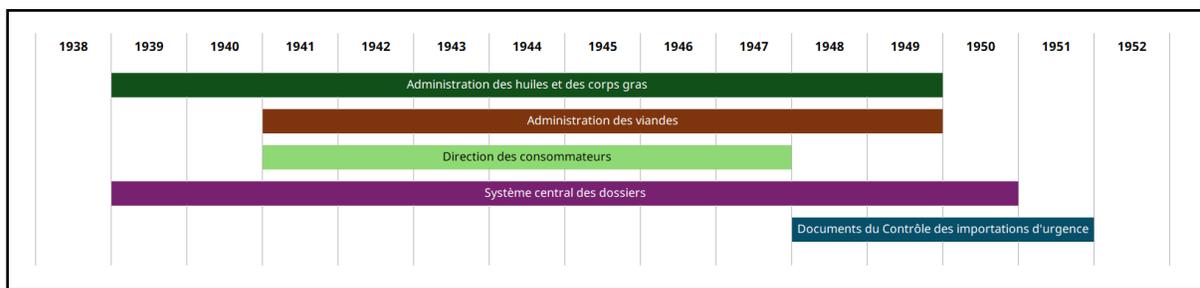


Figure 3

Quelques séries du sous-fonds Commission des prix et du commerce en temps de guerre (RG64) représentées sur une ligne du temps

Numérisations et instanciations

Nous voyons également une source de confusion et de frustration avec les descriptions qui contiennent des numérisations ou des objets numériques. Non seulement peut-il être difficile pour les usagers de faire le lien entre la copie et le document original conservé dans un volume ou, s'il s'agit d'un document né numérique, dans un contenant numérique (des bandes magnétiques), il est ardu de saisir la plétude des objets présentés.

Comme nous l'avons déjà noté, l'abondance d'information ne fait que s'accroître. Avec cette abondance, nous observons de nouveaux comportements et de nouvelles attentes quant à la recherche d'information, y compris dans les archives. L'historien Ian Milligan démontrait avec justesse vers 2012 que les historiennes et historiens — sa mise en garde pourrait tout autant s'appliquer à d'autres spécialités que l'histoire — analysaient et citaient davantage les sources historiques qui étaient accessibles en ligne que celles qui ne l'étaient pas²¹. Alexandra Chassanoff, professeur en Sciences de l'Information et bibliothéconomie à l'University of North Carolina, arrivait elle aussi, à peu près à la même époque, à des conclusions semblables dans une étude du comportement des historiens quant aux sources primaires à l'ère du numérique. Elle y notait, entre autres, que les répondants à son sondage « want assurance that the entirety of the archival collection is made available to them »²².

Donald C. Force, professeur en sciences de l'information à la University of Wisconsin-Milwaukee et Randy N. Smith, gestionnaire à la William R. & Norma B. Harvey Library at Hampton University, dans leur enquête sur les *digital surrogates*, les copies de remplacement numériques conclut sur avertissement : « digitized archival collections rarely represent a clear one-to-one relationship with a physical collection. » L'absence d'une relation claire entre l'original et l'instanciation se fait au détriment des chercheurs. « We wonder, admettent-ils, if archivists take it for granted that the facsimiles they put online are easily understood as such, or as being part of a larger physical collection. Users of these digital surrogates may never be able to view the original archival objects in relation to other objects within a corresponding physical collection. At the least, users should be made aware that the digital

²¹ Milligan, Ian. « Illusionary Order: Online Databases, Optical Character Recognition, and Canadian History, 1997–2010 », *The Canadian Historical Review*, vol. 94, n° 4 (2013), p. 540-569, <https://muse.jhu.edu/article/527016>.

²² Alexandra Chassanoff, « Historians and the Use of Primary Source Materials in the Digital Age », *The American Archivist*, vol. 76, n° 2 (2013), p. 472, <https://www.doi.org/10.17723/aarc.76.2.lh76217m2m376n28>.

surrogate is a representation of a physical object from an archival collection, and, as this study notes, this metadata is often lacking with digital surrogates. »²³ Pour ces derniers, les métadonnées accompagnant la copie sont donc essentielles.

Avec eux, nous voyons dans les instruments de recherche en ligne un outil qui permet de faire un certain arrimage entre une réalité physique et sa description, voire son instantiation virtuelle. « Users should be reminded that the digital surrogates they encounter may only be components within a broader set of physical materials. By providing additional contextual information about the original physical objects, archivists can help increase the awareness, value, and use of archival material—both digital and physical. Linking digital surrogates clearly to a digital finding aid using accurate and precise metadata fields is one way to provide this awareness. »²⁴

Nous pourrions pardonner à toute personne qui, devant la sous-série Lettres patentes classée sous la série Direction des concessions de terrains du Fonds du ministère de l'Intérieur ne peut s'expliquer pourquoi celle-ci ne comprend que sept (7) descriptions de niveau inférieur et un objet numérique (voir FIGURE 4)²⁵. Le chercheur doit d'abord comprendre que des « lettres patentes », cette sous-série n'en contient pas moins de 243 mètres linéaires ! Il doit ensuite aller lire le champ **Note sur les autres formats physiques disponibles** pour comprendre qu'une autre base de données contient des copies de référence numérisées des microfilms. [Soulignons au passage que nos équipes travaillent actuellement à la migration des données issues de cette vieille base de données vers des descriptions au niveau de la pièce dans

²³ Donald C. Force et Randy Smith, « Context Lost: Digital Surrogates, Their Physical Counterparts, and the Metadata that Is Keeping Them Apart », *The American Archivist*, vol. 84, n° 1 (2021), p.110—111, <https://www.doi.org/10.17723/0360-9081-84.1.91>.

²⁴ *ibid.*

²⁵ La notice de la sous-série Lettres patentes peut être consultée grâce au permalien suivant : <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=164301&lang=fra>.

notre système archivistique maison, MIKAN. Cet exemple devrait donc être résolu sous peu.] Combien d'autres séries ou sous-séries proposent une ou quelques numérisations dans le visualisateur sans pour autant que cela ne corresponde à l'entièreté de ce qui est décrit. Il faut mettre ce genre de chose en évidence.

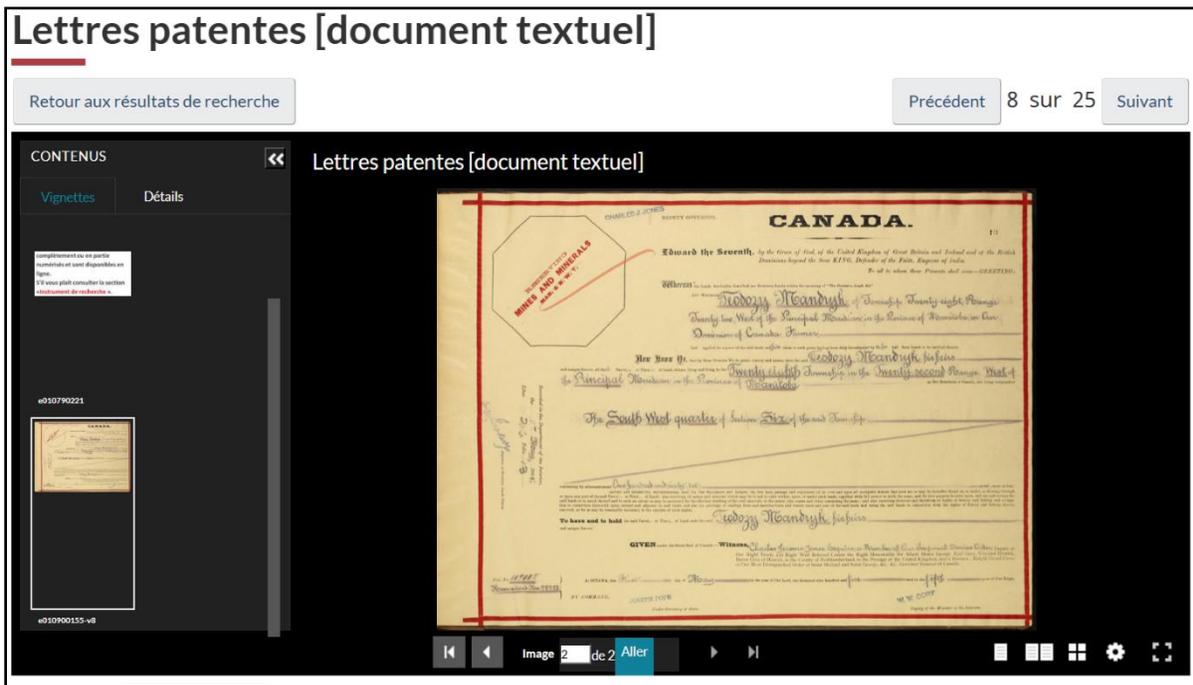


Figure 4

Capture d'écran de la notice descriptive de la sous-série **Lettres patentes**, où une seule numérisation apparaît dans le visualisateur.

Tableau de bord

Tournons-nous maintenant vers l'exemple de la série Documents du système central des dossiers au sein du Fonds du ministère des Finances²⁶. L'outil Recherche dans la collection présente la série en quatre sections, un modèle repris pour la plupart des notices archivistiques présentées dans l'interface. La première section situe la série dans la hiérarchie du fonds. C'est également à partir de cet endroit que l'on peut naviguer vers les descriptions de niveau inférieur. On en compte actuellement 4,353 liées à cette série. Toutefois, lorsque l'utilisateur clique sur le bouton afin de

²⁶ La notice de la série Documents du système central des dossiers peut être consultée grâce au permalien suivant : <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=163514&lang=fra>.

consulter les descriptions de niveau inférieur, ces dernières s’ouvriront dans un nouvel onglet où l’on présentera les résultats de recherche. Déjà donc, on le « sort » de la hiérarchie. La deuxième section présente le ou les instruments de recherche associé(s) à cette description archivistique (FIGURE 5). Dans le cas présent les quatre notes nous présentent trois instruments de recherche et un lien vers Héritage, un site web qui héberge bon nombre de microfilms numérisés issus des collections de BAC.

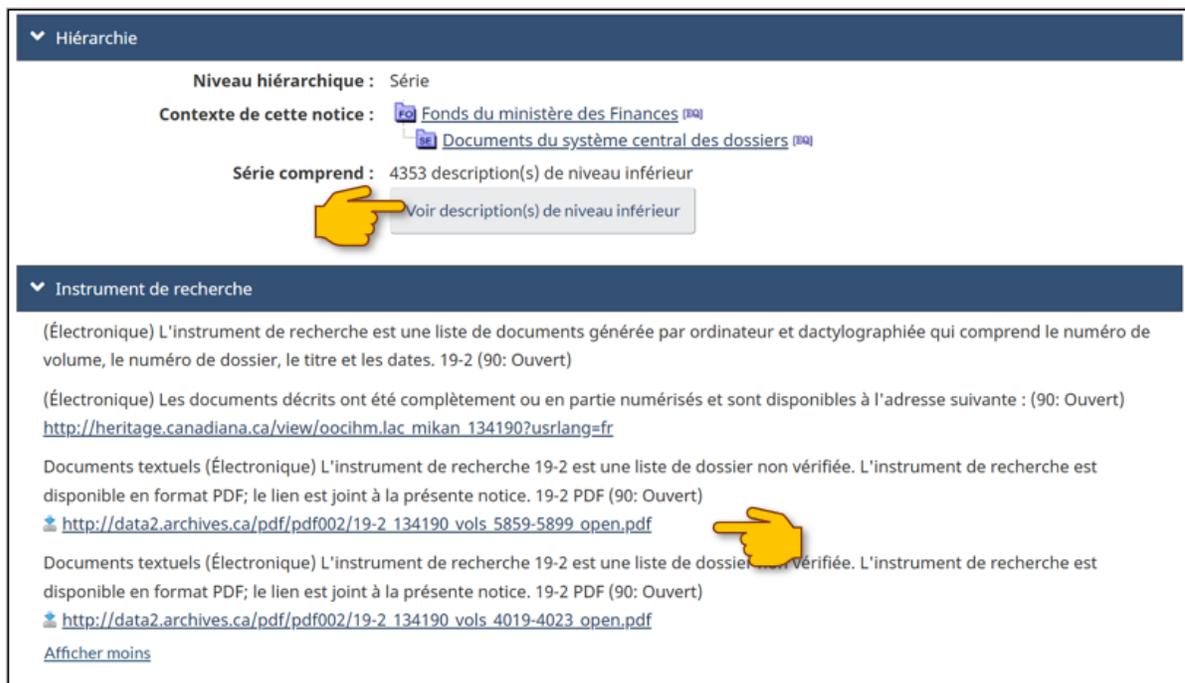


Figure 5

Capture d’écran de la notice descriptive de la série Documents du système central des dossiers où l’on offre des descriptions de niveau inférieur et des instruments de recherche

En continuant la lecture de cette description, nous voyons qu’une acquisition liée à cette série se cache dans la section Notice descriptive (FIGURE 6). Si les chercheurs ne cliquent pas sur l’hyperlien, ils pourraient tout simplement passer à côté de documents liés à cette sous-série, mais qui ne font pas (encore) partie de la collection permanente. La description se termine, dans la dernière section, par une longue liste de contenants et de conditions d’accès.

Mais qu'est-ce qui est décrit au niveau du dossier, au juste dans cette série ? Les chercheurs doivent décoder les notes qui ne sont généralement pas des plus faciles à comprendre puisqu'elles ont d'abord été écrites pour les archivistes. Dans le cas présent, rien n'indique que seuls les volumes 1 à 894 sont décrits au niveau inférieur dans Recherche dans la collection (FIGURE 5). Afin de pallier une information déficiente en ce qui concerne les inventaires papier, électroniques et autres outils actuellement présentés dans la section Instrument de recherche, nous pourrions utiliser le croisement des données afin d'informer visuellement les chercheurs sur ce que nous pourrions autrement appeler la granularité de la description. Est-ce que les documents regroupés dans cette série sont autrement décrits au niveau du dossier ? Un instrument de recherche est-il joint à la description archivistique ? Si oui, couvre-t-il tous les volumes ?

Notice descriptive

Date : 1910-1957
Référence : R200-81-2-F, RG19-E-2-e, RG19-E-5-1
Genre de documents : Documents textuels
Trouvé dans : Archives / Collections et fonds
No d'identification : 163514
Date(s) : 1910-1957
Équivalent bilingue : [Voir la description de cette notice en anglais](#)
Lieu de création : Sans lieu, inconnu ou indéterminé
Étendue : 283,5 m de documents textuels
Langue du document : français
Acquisition : [Dossiers administratifs \[document textuel\]](#)
Portée et contenu : Cette série se compose de documents du système des dossiers, qui traitent de diverses activités du ministère des Finances et qui contiennent de l'information sur la plupart des aspects des politiques du Ministère des années 1910 à 1957. De plus, cette série renferme des dossiers numéros 101, 102 et 103 du service central des dossiers, contenant des documents qui traitent des activités de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre (RG19-E-5-1, vols. 4019-4023).
[Afficher moins](#)

Figure 6

Capture d'écran de la notice descriptive de la série Documents du système central des dossiers où l'on voit qu'une acquisition est liée à cette unité de description.

Si l'on prend par exemple la série Documents divers du fonds du ministère des Finances²⁷, le chercheur pourrait penser que cette dernière est décrite au niveau du dossier. Or, ce n'est pas le cas. Seul un document cartographique est décrit « dans » Recherche dans la collection. Les dossiers sont quant à eux décrits à l'aide d'un instrument de recherche de type liste de dossiers qui était autrefois en format papier, mais qui est aujourd'hui numérisé et disponible en fichier PDF joint à la description archivistique au niveau de la série. Une mise en scène des données, tel un tableau de bord (voir FIGURE 7), permettrait-elle de mieux contextualiser et transmettre la description des archives physiques et numériques ?

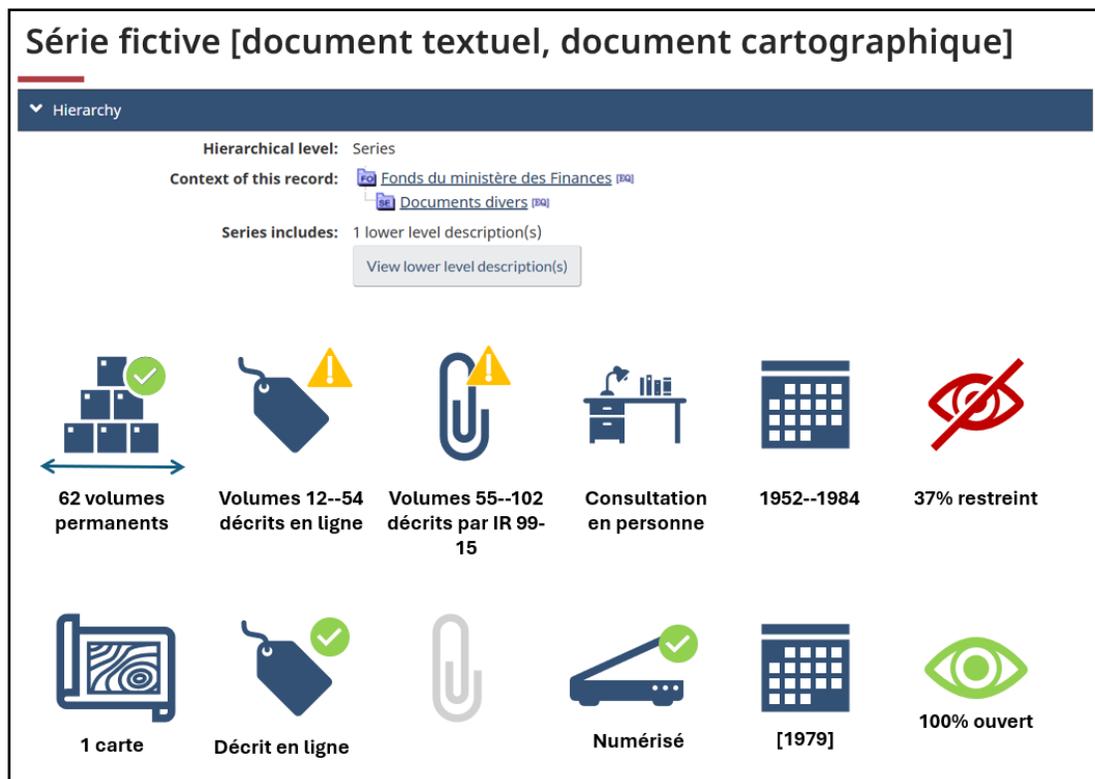


Figure 7

Exemple d'informations que nous pourrions retrouver dans un tableau de bord qui dresse un portrait de l'unité descriptive.

²⁷ La notice de la série Documents divers peut être consultée grâce au permalien suivant : <http://central.bac-lac.gc.ca/.redirect?app=fonandcol&id=163674&lang=fra>.

Dans son survol de la mise en ligne des instruments de recherche, Lydiane Gueit-Montchal, révélait que « les archivistes se heurtent à l'impossibilité de traduire en ligne de manière satisfaisante deux attributs spécifiques des instruments de recherche : le cadre de classement et la contextualisation. Le développement des sites Internet a eu pour conséquence la quasi-disparition des guides généraux des archives, mais les solutions imaginées pour permettre à l'internaute de transcender le cadre de classement, dont la complexité reflète celle de l'organisation administrative française, restent encore le fait d'expérimentations isolées. Quant à la contextualisation des réponses [à une recherche dans l'interface], elle pose un immense problème aux archivistes. Le principe de non-reprise des informations de niveau haut dans les niveaux inférieurs, qui caractérise la description selon la norme ISAD/G, lorsqu'elle est traduite sur un écran, fournit souvent des résultats inintelligibles. »

Nous ne pouvons, à la suite de nos exemples, qu'acquiescer avec cette collègue. Face à ce problème de la description à plusieurs niveaux, nous pourrions ajouter un bouton *mettre en contexte* qui irait « chercher » toutes les informations pertinentes aux niveaux de description supérieurs, comme la portée et le contenu, l'étendue, l'existence d'autres formats, voire des documents connexes afin de replacer le dossier ou la pièce dans son ensemble et pourrait même produire un rapport imprimable ou exportable. Du point de vue du cadre de classement, il faudra non seulement convaincre les parties prenantes internes de la nécessité d'offrir des points d'accès varié aux chercheurs, mais il faudra également voir avec nos usagers ce qui fonctionne le mieux pour leurs recherches. De ce côté, nous avons heureusement

beaucoup d'expérimentations — pour reprendre le terme de Gueit-Montchal — vers lesquelles nous pouvons nous tourner afin de s'inspirer et nous améliorer²⁸.

Modes débutant et expert

Une dernière possibilité qu'il vaut la peine de soulever est celle d'une interface adaptée et adaptable selon le niveau de familiarité des chercheurs. On peut ainsi s'imaginer une notice qui ne présente que l'information essentielle sur une unité descriptive et qui guide l'utilisateur à travers le vocabulaire et les méthodes descriptives propres à l'archivistique. Cette médiation virtuelle, à l'aide de l'interface, viendrait ainsi reprendre certaines tâches autrefois assumées par les archivistes en salles de lecture afin de faciliter l'interprétation de l'instrument de recherche. La chercheuse avertie pourrait, elle, simplement activer une interface en mode « expert » où les données présentées seraient plus nombreuses et plus détaillées ce qui lui permettrait d'avoir accès à toutes les informations dont elle pourrait avoir besoin.

Quelques constats

En guise de conclusion, nous enlevons nos lunettes roses et y allons de six constats :

1. Il faut poursuivre les recherches. Nous sommes ravis, malgré la diversité étourdissante des propos, de trouver un champ d'études et un champ d'action fécond quant aux instruments de recherche, qui continuera d'offrir des enquêtes, des théories, des avenues et des outils afin de mettre en valeur et favoriser la découverte et l'utilisation des documents sous notre garde. Peut-on assurer le respect du fonds par la recherche en ligne ? Probablement pas, mais

²⁸ Notons, à simple titre d'exemple, les listes de recherche publiques offertes à BAC qui permettent d'explorer les collections selon des assemblages variés : Bibliothèque et Archives Canada, « Listes de recherche publiques », <https://recherche-research.bac-lac.gc.ca/fra/publique/indice>.

nous pouvons mettre en évidence les raisons qui poussent les archivistes à utiliser cette construction afin de mettre en sens les archives.

2. Il faut de « belles » données, qui soient fiables. Ce qui, ne mâchons pas nos mots, est loin d'être le cas. Un énorme travail méticuleux de standardisation et d'harmonisation des données est à faire si nous ne voulons pas continuer d'accumuler les vices. Dès lors que l'on comprend que les informations que nous consignons peuvent être remaniées, vues et lues de multiples façons, nous pouvons les consigner de sorte qu'elles soient intelligibles. Ce n'est qu'avec de bonnes données qu'il sera possible de représenter ces données en ligne de façon à ce qu'elles soient compréhensibles, intuitives et que ces visuels facilitent la recherche, autant la recherche entièrement à distance que la recherche préparatoire avant une visite sur place.
3. Il faut être à l'écoute des usagers et répondre à leurs besoins qui, devons-nous le rappeler, sont multiples. Il ne s'agit pour autant de faire fi des normes de descriptions et des pratiques de l'archivistique pour répondre à ces besoins. Au contraire la malléabilité des données permet à chacun de jouer son rôle.
4. Il faut colliger de nouvelles données, adaptées à la diffusion des archives en ligne, aux archives numériques ainsi qu'aux attentes et risques du Web 2.0.
5. Il faut partager ces données avec le public avec la plus grande ouverture possible et à intervalles réguliers. Les usagers pourront ainsi faire leurs propres manipulations des données en plus d'avoir un instantané de la description et des collections à un moment précis. Dans le contexte de la désinformation et de l'effacement des données comme il se voit ailleurs, il nous apparaît essentiel de faire preuve de la plus grande transparence. Cela met aussi de l'avant tout le travail qui se cache derrière la préservation du patrimoine documentaire. Le fait de mettre en évidence les choix, les techniques et les carences ne vient pas compromettre les efforts des archivistes, bibliothécaires et autres spécialistes

qui s'efforcent de *préserver* et de *décrire* un patrimoine documentaire. Au contraire, il met en évidence tous les défis de cette tâche. Il nous ouvre à la critique, mais nos actions étant basées sur des politiques et des processus étoffés, cette dernière ne serait que saine et bénéfique pour l'évolution du champ des archives et de nos institutions respectives.

6. Il faut travailler ensemble. L'optimisation des instruments de recherche en ligne passe par la collaboration. Archivistes, utilisateurs, architectes des données, développeurs, professeurs, décideurs, tous doivent trouver un terrain d'entente. Entre nous, archivistes, nous devons bien sûr continuer d'échanger et de nous épauler, d'apprendre l'un, l'une de l'autre.

Sur ce, je vous remercie et vous invite à continuer la discussion.

Merci.